

cette scène tragique affirment que le meurtrier a frappé deux fois, et qu'une dame a été blessée légèrement en voulant arrêter son bras au second coup. Mais nous ne pouvons confirmer ces détails.

M. le préfet de police, averti aussitôt après la perpétuation du crime, s'est immédiatement transporté au presbytère de Saint-Etienne-du-Mont, où l'on avait déposé le corps du vertueux prélat. Du presbytère, M. Piétri s'est rendu à la mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement, où l'assassin avait été conduit. Il a procédé au premier interrogatoire, et a donné des ordres pour que le coupable fût conduit à la prison Mazas. MM. Moignon, substitut, Treillard, juge d'instruction, et Cordoën, procureur impérial, sont ensuite arrivés, et l'on a procédé à l'instruction.

Verger a été renfermé, à Mazas, dans une cellule de la 6<sup>e</sup> division. Il a subi dimanche matin un nouvel interrogatoire, en présence du procureur-général et du procureur-impérial, et a fait des aveux complets. MM. l'abbé Surat, vicaire-général, et l'abbé Cutolli, secrétaire particulier de Sa Grandeur, qui assistaient M<sup>re</sup> de Paris à la procession, ont fait dimanche leur déposition.

Depuis un mois environ, Verger était de retour à Paris, et demeurait chez un de ses frères. Un journal prétend que sa conduite, à propos du procès jugé aux assises de Melun, avait été tellement scandaleuse, que l'ordre avait été donné de l'arrêter la veille de son crime.

On rapporte que le père, la mère et l'un des frères de Verger se sont suicidés : les premiers il y a quelques années, le dernier il y a quelques mois.

M<sup>re</sup> de Paris avait traité Verger avec la plus grande bonté. Tout en refusant de lui accorder les pouvoirs qu'il ne pouvait lui donner, il lui avait fait obtenir des secours. Dernièrement encore, l'assassin écrivait des lettres où il rendait hommage à la mansuétude et à la charité de M<sup>re</sup> Sibour. Cependant, d'après ses déclarations, il se préparait déjà à le frapper.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le corps de l'infortuné prélat a été embaumé hier : revêtu de ses vêtements pontificaux, il est resté exposé dans les appartements particuliers; plusieurs ecclésiastiques et deux religieuses se succèdent d'heure en heure auprès du corps et récitent à ses côtés les prières des morts.

Les préparatifs de la chapelle ardente se poursuivent activement dans les vastes salles du rez-de-chaussée : l'exposition solennelle du corps qui devait avoir lieu hier se fera aujourd'hui mardi. Le jour des funérailles, qu'on doit célébrer en grande pompe à Notre-Dame, n'est pas encore arrêté.

Les vicaires généraux capitulaires, qui seront appelés à pourvoir à l'administration du diocèse, n'étaient pas nommés hier matin; on pensait qu'il serait désigné le soir.

Voici quelques détails biographiques sur le vénérable archevêque de Paris :

Marie-Dominique-Auguste Sibour était né à St-Paul-Trois-Châteaux, près Pont-St-Esprit, au diocèse de Valence (Drôme), le 4 avril 1792. Il a commencé sa carrière ecclésiastique à Paris comme vicaire de Saint-Sulpice; il était chanoine de Nîmes lorsqu'il fut nommé évêque de Digne en 1840. Après la mort de M. Affre, tombé victime en 1848 de la charité évangélique sur une des barricades du faubourg Saint-Antoine, il fut nommé archevêque de Paris, le 16 octobre 1848, sous le gouvernement du général Cavaignac. M. Sibour a été un des plus dignes prélats de la chrétienté, et sera placé dans l'histoire au nombre des augustes illustrations du siège de Paris.

L'évêché de Paris fut érigé vers l'an 250, il y a seize siècles, et en archevêché l'an 1622. Saint-Denis a toujours été regardé comme ayant été le premier évêque de la grande capitale. Depuis Saint-Denis jusqu'à 1622, cent dix évêques se sont assis sur le siège épiscopal de Paris. Enfin, depuis l'an 1622 jusqu'à M<sup>re</sup> Sibour, quinze archevêques ont occupé le siège archiepiscopal, si bien que, depuis Saint-Denis jusqu'à aujourd'hui, cent vingt-cinq pontifes ont occupé le siège parisien. Six sont révérends comme saints et treize ont été cardinaux.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Une foule considérable s'est portée aujourd'hui vers Saint-Etienne-du-Mont, dont les portes, nous l'avons dit, sont restées fermées. Dans le nombre des visiteurs se trouvaient des pèlerins venant de fort loin et qui ont appris la triste catastrophe qui devait interrompre la neuvaine.

Les pèlerins se sont dirigés vers l'église S.<sup>te</sup> Geneviève, où sont aussi déposées des reliques de la sainte.

La nouvelle de l'assassinat de M<sup>re</sup> Sibour n'a été annoncée qu'aujourd'hui, à midi, à M<sup>re</sup> de Tripoli, son proche parent. Le mauvais état de santé de M<sup>re</sup> de Tripoli a commandé des ménagements excessifs pour lui révéler cet affreux malheur. Malgré les précautions prises, M<sup>re</sup> l'évêque de Tripoli est actuellement fort mal.

C'est un brigadier de sergents de ville, de service dans l'église, qui le premier a mis la main sur l'assassin.

M. le préfet de police, s'est immédiatement transporté au presbytère de Saint-Etienne-du-Mont, où l'on avait déposé le corps inanimé du prélat; du presbytère, M. Piétri s'est rendu à la mairie du douzième arrondissement, où l'assassin avait été conduit; il a procédé à un premier interrogatoire et a donné des ordres pour que le coupable fut conduit à la prison Mazas.

Ajoutons, pour ne rien omettre, qu'un journal du soir dément le propos attribué à Verger : « Pas de déesse ! » ainsi que tout ce qui a été dit du nouveau dogme de l'Immaculée-Conception, qu'on avait à tort mis en avant comme ayant été le prétexte du crime.

Un journal a commis une grave erreur en prétendant que l'assassinat d'un prélat, à l'église et dans le recueillement de la prière, était un crime inouï et sans exemple dans les annales de l'histoire.

Sans doute, dit à ce sujet le *Journal des Villes et des Campagnes*, il existe peu d'exemples d'un pareil attentat, mais ce crime n'est pas sans précédent. Nous pouvons citer saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan.

Appelé à Rome en 1500 par le pape Pie IV, son oncle, Charles Borromée obtint par ses hautes qualités une influence considérable dans les affaires de l'église. Il fut l'âme du concile de Trente. Nommé archevêque de Milan, Charles Borromée se démit de toutes ses autres charges pour aller résider dans son diocèse.

Là, comme à Rome, il donna l'exemple de toutes les vertus et rétablit partout la discipline. Ayant voulu réformer, en 1508, l'ordre monastique des *Humiliés*, il souleva les haines de quelques-uns de ces moines qui conçurent l'odieuse projet de se débarrasser du réformateur par l'assassinat.

En 1569, au moment où le saint archevêque

faisait la prière du soir dans la chapelle du palais épiscopal, avec tous les membres et serviteurs de sa maison, un homme caché dans un coin obscur de la chapelle, dirigea contre lui un coup d'arquebuse. Heureusement, la balle ne toucha que le rochet, et le prélat en fut quitte pour une forte contusion. (*Patrie.*)

Sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre, l'illustre archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, fut assassiné par quatre chevaliers de la suite du Roi, le cinquième jour après Noël, en l'an 1170.

C'était à l'heure des vêpres. Les serviteurs du primat ayant entendu les coups de hache frappés contre les portes de son palais, l'engagèrent à se réfugier dans l'église par une communication secrète. Thomas Becket, qui conservait un air tranquille et recueilli, s'y refusa; mais comme il entendait les voix des moines qui chantaient l'office, il dit :

— Puisque c'est l'heure de mon devoir, je me rends où il m'appelle.

Il marcha lentement, précédé de la croix, et monta au grand autel. Les meurtriers parurent à l'entrée de l'église, et, craignant sans doute de commettre un plus grand sacrilège en arrosant l'autel du sang de leur victime, ils s'efforcèrent d'entraîner le prélat hors de l'église et ne purent y parvenir.

Thomas Becket joignit les mains et s'écria en baissant la tête :

— Je meurs au nom de Jésus-Christ et pour la défense de son église!

Un coup de hache lui brisa le crâne et sa cervelle se répandit jusque sur les marches de l'autel de Saint-Bennet.

Lorsque saint Anselme, prédécesseur de saint Thomas, fut chassé d'Angleterre par Guillaume-le-Roux, il institua, pendant son administration temporaire à Lyon, la fête de l'Immaculée-Conception, en l'honneur de la croyance pieuse qui considère la Sainte-Vierge comme née dans l'état de pureté la plus parfaite après celle de Dieu.

#### Caisse d'escompte de l'arrondissement de Lille.

Paviot, Ph. Vrau et C.<sup>ie</sup>

MM. les actionnaires sont invités à vouloir bien se réunir en assemblée générale le dimanche 11 janvier prochain, à onze heures et demie précises, au siège de la société, rue des Ponts-de-Commines, 47.

L'objet de cette réunion est la nomination du Conseil de surveillance.

Pour être admis à la réunion il faut être porteur de deux actions au moins.

Les titres devront être déposés avant le 10 janvier, et échangés contre des récépissés nominatifs qui serviront de cartes d'entrée.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX

#### Nouvelles & Faits divers.

— Nous trouvons dans l'*Emancipateur* de Cambrai les détails suivants sur le vol de Cantin dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs :

« Il y a quelques jours, le *Courrier douaisien* rapportait un vol des plus audacieux commis, dans la nuit du 22 au 23, au préjudice de M. B. fabricant de sucre à Cantin.

Des voleurs avaient pénétré dans le bureau de M. B. où se trouvait la caisse, et quoique ce bureau donnât sur la grand route et fut placé vis-à-vis d'une fabrique de sucre en activité la nuit comme le jour, ils avaient osé escalader des

fenêtres élevées de 4 à 5 mètres du sol et enlever un de ces coffres-forts en fer qui ne pèsent pas moins de 3 à 400 kilogrammes.

Pour accomplir cette expédition étonnamment audacieuse, il avait d'abord fallu employer une échelle. Après l'escalade et l'effraction, le déplacement du coffre et son transport dans une voiture qui attendait sur le pavé avaient demandé de grands efforts. La voiture s'était arrêtée à un demi-kilomètre de là; le coffre avait été déchargé dans un fossé; au moyen de gros instruments, il avait été forcé; le contenu, qui consistait en une somme de 3,000 francs, des actions et papiers de famille, en avait été extrait, puis on avait abandonné le coffre-fort après l'avoir toutefois recouvert de paille, dans le but sans doute de retarder l'éveil le plus possible.

L'échelle, disait-on, s'était brisée pendant l'opération de l'escalade; on ajoutait même que M. B... avait entendu le bruit causé par cet accident, mais qu'il n'y avait pas pris garde, supposant que c'était son fils qui se rendait à la fabrique.

Tel était le fait inouï qui avait causé, il y a huit jours, grande sensation dans la petite commune de Cantin.

Quant aux voleurs, on se faisait sur leurs noms, et l'on désespérait presque de les connaître, lorsque lundi, le bruit courut tout à coup à Cambrai que deux de ces malfaiteurs venaient d'être arrêtés.

Or, voici ce qui se passait :

Un voiturier, qui loge au *Soleil-d'Or*, rue des Carmes, et qui fait journellement le service de Cambrai à Douai, avait remarqué la veille du vol six étrangers qui s'étaient fait inscrire à Cambrai sous le nom de M. Charles, qui avait pris place dans sa diligence et qui étaient descendus tous six à Cantin. Comme, le lendemain, en repassant dans ce village, il avait appris le méfait, il avait nommé en lui-même tous les voleurs. Restait à les faire prendre; l'occasion s'en présenta bientôt. Hier, vers dix heures du matin, au moment où notre voiturier rentrait dans son auberge, il vit deux étrangers dont la mine rébarbative lui rappela tout aussitôt deux de ces hommes sur qui il avait conçu les plus mauvais soupçons; cependant il ne leur dit rien, il les laissa pénétrer tranquillement dans la salle à manger; mais, tandis qu'on se dépêchait dans l'auberge à servir un déjeuner aux nouveaux hôtes, le voiturier alla trouver un agent de police et lui fit part de sa découverte.

En un clin d'œil, cinq ou six appariteurs cherchèrent le *Soleil-d'Or*, et l'un d'eux, sans entrer pourtant dans la salle à manger, pria les deux inconnus de les suivre chez le commissaire de police. « Volontier, » dit l'un de nos deux hommes, et repoussant la porte sur lui, il se mit avec son compagnon à brûler et à déchirer des papiers dont plusieurs morceaux, croyons-nous, ont été ramassés sous la table, comme pièces à conviction. Après cela tous deux suivirent l'agent de police sans la moindre gêne, mais non sans laisser voir quelque dépit, lorsqu'au sortir du *Soleil-d'Or*, ils se virent escortés par trois ou quatre appariteurs jusqu'au commissariat, où ils furent interrogés, fouillés, puis écroués à la maison d'arrêt.

Le même jour, dans la soirée, deux autres étrangers arrivaient du Câteau et par un hasard bien singulier, ils se présentaient aussi à l'auberge du *Soleil-d'Or* pour y avoir à souper. Comme sur leur mine suspecte on refusa de leur en donner, ils sortirent sans dire mot. Quelques moments après la police était à leur recherche, mais nos hommes prévenus à temps avaient repris la clef des champs. On croit qu'ils étaient affiliés à la bande de Cantin. Ils étaient, nous assure-t-on, porteurs d'instruments de fer renfermés dans un sac.

Ce matin, un pensionnaire de l'hôtel du So-

lique hôtel.

— Au premier, au-dessus de l'entresol, à droite.

Le docteur vint au-devant de moi, me salua légèrement, et m'introduisit dans son cabinet. C'était un homme de quarante à quarante-cinq ans, décoré de la Légion d'Honneur, et qui me parut, au premier abord, bouffi de morgue et d'impertinence.

— Que désirez-vous, monsieur? dit-il sans daigner m'inviter à m'asseoir.

— Monsieur, il s'agit de miss Clara Orborn. Ce nom produisit un effet magique sur le docteur.

— Je comprends... balbutia-t-il en pâissant, vous désirez obtenir quelques renseignements sur cette jeune fille... Eh quoi! ne savez-vous pas qu'elle est folle... complètement folle! que sa folie a été prouvée juridiquement, constatée par d'habiles médecins... et que moi-même...

— Je sais, monsieur, qu'on a surpris la conscience des magistrats, et acheté la vôtre... Je connais tous les nœuds de ce drame épouvantable... Mais croyez-moi... jouons cartes sur table... Miss Clara est une victime, vous le savez bien.

— Je vous jure...

— Ne jurez pas, Monsieur! Je vous répète que j'ai vu miss Clara, que je lui ai parlé... qu'elle n'est point folle!

— Mais, monsieur!...

— Monsieur, si, après m'avoir entendu, vous trouvez que je vous ai calomnié, je serai disposé à vous offrir toute satisfaction.

Achille GALLET.

(La suite au prochain numéro.)

Et nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre.

#### II

#### L'ENTREVUE

Huit jours après cette entrevue, j'étais chez mon ami. Ces huit jours n'avaient pas été perdus. Je les avais employés en démarches et en visites chez les avocats les plus distingués du barreau, chez le procureur du roi et le président de la cour royale. A force d'importunités, j'étais parvenu à éveiller l'attention et l'intérêt des magistrats.

— Quel air triomphant? me dit Julien en m'abordant. Aurions-nous réussi par hasard?

— Précisément : tous les magistrats s'intéressent vivement à notre orpheline. B... se charge de sa défense. Avant quinze jours notre cause est appelée et nous remporterons la victoire.

— Ta, ta, ta, comme vous y allez; vous parlez comme César, mon cher ami. *Veni, vidi, vici*; mais moi qui suis un vieux routier, beaucoup plus raisonnable que ce fou de César, et permettez-moi de le dire, que vous ne l'êtes, Edouard, je ne partage tout-à-fait votre assurance. L'ennemi est en force, et il possède deux batteries qui pourront bien démonter les nôtres. L'arrêt d'un tribunal et l'attestation d'un médecin célèbre.

— Je compte bien emporter d'assaut la dernière.

— Que voulez-vous dire?

— Que je suis fermement décidé à obtenir de M. P... une rétractation complète de ses premières déclarations. L'homme qui a signé un mensonge doit être un lâche.

— Je le crois comme vous, Edouard; malgré cela, je ne saurais trop vous engager à la modé-

ration. Une démarche hasardée dans une affaire aussi délicate que celle-ci, pourrait tout perdre.

— Soyez tranquille, je serai prudent, ajoutai-je en souriant du ton doctoral de mon ami. Mais l'important maintenant serait, ce me semble, de prévenir miss Clara qu'on s'intéresse à son sort, qu'on travaille à sa délivrance.

— Rien de plus facile, Edouard. Tous les jours à deux heures, elle vient respirer l'air à travers les barreaux de sa prison. Le balcon de mon cabinet donne précisément sur sa fenêtre. Mettez-vous là, avant peu vous allez la voir paraître.

Et effectivement après quelques minutes d'attente, je vis une ombre se dessiner dans la chambre en face, s'avancer à pas lents vers la petite fenêtre grillée, dont j'ai parlé plus haut, et s'y tenir debout, immobile, dans l'attente du silence et de la méditation.

Miss Clara! miss Clara! dis-je à voix basse.

Elle souleva la tête, me regarda un instant, comprit mes signes, et s'avançant plus près de la fenêtre :

— Que me voulez-vous? dit-elle.

— Je suis un ami. Livrez-vous à l'espérance d'un sort meilleur. On travaille à votre délivrance.

— L'espérance!... Ah! oui, j'ai espéré longtemps... et ardemment. Vous ne devineriez jamais quoi, Monsieur!... Une tombe... Mais cet espoir-là m'a manqué comme les autres!

— Pauvre fille! le malheur vous a rendue défiante! mais l'espoir que je vous apporte ne vous manquera pas, je vous le jure, dussé-je employer toute ma vie à le réaliser.

L'infortunée sourit tristement.

— Et quand il serait vrai, dit-elle d'une voix accentuée que j'avais peine à l'entendre, quand il serait vrai que vous vous intéressiez à moi?...

Que pouvez-vous, Monsieur?... Ne suis-je pas folle, folle!... L'injustice des hommes ne m'a-t-elle pas écrit ce mot affreux sur le front en caractères indélébiles?

— Nous ferons passer un arrêt injuste.

— Vous n'en aurez pas le temps, Monsieur. Tenez, je veux tout vous dire; car vous avez l'air bon et généreux. Ce matin encore, j'ai entendu un de mes bourreaux dire à voix basse à son complice : « Patience, Milord, elle n'a plus longtemps à vivre! » A vivre! comme si je tenais à la vie, telle qu'ils me l'ont faite, les barbares! Moi!... qui leur ai crié tant de fois à genoux, les mains jointes, de me délivrer d'un fardeau que je n'avais plus la force de porter... « Donnez-moi du poison, leur disais-je, frappez-moi au cœur d'un poignard! et je vous pardonne tout le mal que vous m'avez fait dans cette vie! Savez-vous ce qu'ils me répondaient alors, Monsieur : « Vous êtes folle!!! »

— Les infâmes!... Mais vous serez vengée, Clara, vengée d'une manière élatante et terrible!... Oh! ne refusez pas de me croire... J'ai vu les magistrats... Je les ai attendris au récit de vos tortures... Ils m'ont promis votre liberté!

— La liberté! la liberté! que ce mot est doux à entendre quand on a vécu quatre ans... quatre siècles, Monsieur... face à face avec les barreaux d'une prison! La liberté! oh! cela me rend folle... ma tête s'égarait et se bouleversait... Mais j'entends mes bourreaux!... ajouta-t-elle en se retournant avec effroi... Adieu! Monsieur... ne m'oubliez pas, car je suis bien malheureuse!

Et elle s'enfuit précipitamment.

#### III

MONSIEUR P...

M. P...! criais-je au concierge d'un magni-